

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT**

**8 RUE DES SOURCES**

**19330 FAVARS**

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**

**DU COMITE SYNDICAL**

**Du 24 septembre 2020**

Le Comité Syndical s'est réuni le **jeudi 24 septembre 2020 à 16 H** à la salle communale de SAINT GERMAIN LES VERGNES sous la présidence de Mr DELAGE Alain.

**délégués présents :**

Messieurs RENOU et VIALLE (CHAMEYRAT)  
Messieurs BARATAUD et VERGNE (CHANTEIX)  
Messieurs CHASSAING et ESCURE (CORNIL)  
Monsieur JAUVION (FAVARS)  
Monsieur RIGOUX (LE CHASTANG)  
Messieurs CHANAT et CHASTANET (ST CLEMENT)  
Madame BARRET et Monsieur BREUIL (ST GERMAIN LES VERGNES)  
Messieurs DELAGE et HOSPITAL (ST HILAIRE PEYROUX)  
Messieurs DELAGE et DUPAS (ST MEXANT)  
Messieurs BOUYOUX et GOLFIER (STE FEROLE)  
Messieurs MANIERE et PRIMAULT (VENARSAL)

**délégués absents :**

Monsieur BAUCE (FAVARS)  
Monsieur MOUSSOUR (LE CHASTANG) (a donné procuration à Monsieur RIGOUX)

**Autres personnes présentes :**

Madame GERAUD, Madame REY, Monsieur PLANAS, agents du Syndicat  
Monsieur BERNARD, bureau d'Etudes SOCAMA

En préambule, Monsieur Le Président a expliqué qu'en raison du COVID et des règles de distanciation sociale le Comité Syndical ne pouvait pas se tenir au siège.

Il a ensuite passé la parole à Monsieur PLANAS pour un point sur la distribution en eau. Monsieur PLANAS indique que la situation n'est pas tendue sauf pour la commune de Sainte-Féréole. Le forage de Lavert (Favars) permet de compléter ce déficit. Globalement les forages ont bien passé l'été.

Monsieur le Président demande à Monsieur BERNARD de se présenter et de présenter SOCAMA. SOCAMA assure la maîtrise d'œuvre dans les domaines de l'eau potable, assainissement, électrification rurale, aménagement de voirie. Il intervient également pour les suivis de chantier. Monsieur BERNARD remplace Monsieur TOCK.

Monsieur le Président annonce que la prochaine réunion du Comité Syndical aura lieu le 26 octobre à 16h à la salle des fêtes de Saint Hilaire Peyroux.

### **I. Délégations d'attribution accordées par le Comité Syndical au Président du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont.**

Monsieur le Président expose les attributions concernées : finances, marchés publics, personnel du syndicat, administration générale, justice, urbanisme et patrimoine, organismes externes.

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité les délégations d'attribution ci-dessus.*

### **II. Délégations de fonction données par arrêté du Président aux 4 Vice-Présidents.**

Monsieur le Président présente les délégations de fonction pour chaque Vice-Président. Un récapitulatif est distribué à chaque membre du Comité Syndical.

Monsieur Breuil, en charge de la Commission des Affaires Financières souhaite que des élus des Communes de Cornil, Le Chastang et Chameyrat intègrent cette commission puisque l'étude des tarifs de l'eau concerne l'ensemble des territoires.

### **III. Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents**

#### **\* Indemnité de fonction du Président**

Monsieur le Président se retire. Monsieur DUPAS, 1<sup>er</sup> Vice-Président prend la présidence.

Il est rappelé que le Syndicat Mixte des Eaux du Maumont est régi par le Code du Travail des Collectivités Territoriales, et qu'il appartient à la strate des syndicats mixtes fermés entre 10 000 et 19 999 habitants.

Les indemnités de fonctions allouées sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Il est ainsi proposé de verser à partir du 03 août 2020 une indemnité de fonction correspondant à 17,32% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité  
l'indemnité de fonction proposée.*

**\* Indemnité de fonction des Vice-Présidents**

Les 4 Vice-Présidents se retirent.

Considérant que les Vice-Présidents détiennent une délégation du Président sous forme d'arrêté, il est proposé de verser aux Vice-Présidents une indemnité correspondant à 6,93% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité  
l'indemnité de fonction proposée.*

**IV. COMPOSITION DE LA COMMISSION DES MARCHES PUBLICS**

Monsieur le Président propose la constitution d'une commission compétente en matière de marchés publics. Cette commission sera composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Ont été désignés :

Mr DELAGE Alain, Président

Messieurs GOLFIER Maurice, DUPAS Eric, MANIERE Christian : Membres Titulaires

Messieurs CHASTANET Jacques, VIALLE Marcel, PRIMAULT Patrice : Membres Suppléants

**V. RETENUE DE L'EAU GRANDE A SAINT MEXANT IDENTIFIEE CAPTAGE  
PRIORITAIRE**

Le captage « Retenue Eau Grande » à Saint Mexant, dont le Syndicat est maître d'ouvrage, a été identifié comme prioritaire dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Adour-Garonne défini par arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2015 pour les années 2016 à 2021.

L'aire d'alimentation représente 5,49 km<sup>2</sup>.

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de mettre en place un comité de pilotage pour travailler sur la protection de la retenue.

Devant les questions des membres du Comité Syndical et leurs demandes de précisions sur ce comité de pilotage, la délibération est suspendue.

Un Comité Syndical avec la Direction Départementale des Territoires, Tulle Agglo, la Région Nouvelle Aquitaine Service Eau, l'ARS sera programmé afin que des précisions soient apportées aux membres.

## VI. TRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE PAR VOIE ELECTRONIQUE

Monsieur le Président propose de dématérialiser les actes soumis au contrôle de la légalité.

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et des actes soumis au contrôle de légalité et donne son accord pour que le Président engage toutes les démarches y afférentes.*

## VII. PLUVIOMETRIE 2019 ET 2020

### **PLUVIOMETRIE 2019** MESUREE A LA STATION DE L'EAU GRANDE A ST MEXANT

Mois	Pluvio en mm
Janvier	126 mm
Février	32 mm
Mars	77,5 mm
Avril	114 mm
Mai	103 mm
Juin	72 mm
Juillet	3 mm
Août	18 mm
Septembre	47 mm
Octobre	249 mm
Novembre	312 mm
Décembre	173 mm
<b>TOTAL</b>	<b>1326,50 mm</b>

### **PLUVIOMETRIE 2020** MESUREE A LA STATION DE L'EAU GRANDE A ST MEXANT

Mois	Pluvio en mm
Janvier	90 mm
Février	103 mm
Mars	122 mm
Avril	78 mm
Mai	99 mm
Juin	94 mm
Juillet	5 mm
Août	44 mm
Septembre	74 mm au 24 sept
Octobre	
Novembre	
Décembre	
<b>TOTAL</b>	<b>709 mm sous total 2020</b>

